



PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 3 novembre 2021,
en visioconférence

L'union dans l'action

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Bertrand Guibord, secrétaire général
Ramatoulaye Diallo, trésorière (en vacances)
Chantal Ide, vice-présidente

Conseil syndical

Donald Picotte, LGBT+
Martin Renaud, droit au travail
Benjamin Dufresne Douville, santé et services sociaux
Madeleine Ferland, éducation
Anne Joëlle Galipeau, CASS
Carole Yerochewski, immigration et relat. interculturelles
Chantal Morin, condition féminine

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne le décès de Michèle Bachand, première employée de bureau coordonnatrice du conseil central.

Mot d'ouverture de l'assemblée générale du 3 novembre 2021

Bonsoir tout le monde,

D'abord, laissez-moi dire quelques mots sur le décès de la camarade Michèle Bachand. En faisant quelques recherches sur son parcours, je suis tombée sur un numéro de *Nouvelles CSN* du 16 janvier 1986, dans lequel on retrouvait des témoignages de 3 salarié-es de la CSN, dont Michèle Bachand. Elle a d'abord été membre du syndicat de l'assurance-vie Les Artisans de Montréal et de celui du Centre de formation populaire avant de travailler à la CSN. Changer les mentalités à côté de Marcelle et de Denis, Michèle Bachand fait figure d'ancienne, puisque son « aventure » syndicale remonte à la fin des années '60 et au début des années '70, du temps où elle était membre du syndicat de l'assurance-vie Les Artisans de Montréal, puis du syndicat du Centre de formation populaire. Je la cite : *C'est durant cette période, en militant dans mes syndicats et au conseil central de Montréal, que j'ai appris une*

grande partie du travail syndical : comment il fallait qu'un exécutif syndical se tienne ensemble, solidairement ; comment éclaircir les rôles de chacun-e à l'intérieur d'une équipe ; comment mettre sur pied un journal syndical ; comment monter une structure de délégué-es de départements, etc. Après un arrêt de quelques années - le temps d'avoir deux enfants et de mettre sur pied des comités de garderies, précise-t-elle, elle obtient en 1977 le poste de secrétaire aux grèves au Conseil central de Montréal, où elle avait continué de militer, particulièrement avec le Centre international de solidarité ouvrière (CISO).

La somme de ses expériences syndicales fait qu'elle a été choisie par l'équipe salariés/élus comme coordonnatrice de l'ensemble des services donnés au Conseil central de Montréal. Il y a eu bien des débats sur la question (c'était la première fois qu'une employée de bureau devenait coordonnatrice de l'ensemble des services donnés à la fois par les employé-es de bureau et les conseillères et conseillers syndicaux). Il y a des moments où la situation a été difficile à vivre, mais une employée de bureau ne devrait pas être obligée d'en faire plus que les conseillers syndicaux pour prouver qu'elle est capable. La CSN reste pour elle une « *dure école* » où il y a aussi des mentalités à changer, un endroit où les femmes doivent accepter de prendre des responsabilités. Un endroit où il y a plein de défis à relever. Tous les jours.

Je tenais à saluer Michèle Bachand, pour son grand militantisme, tant en matière de syndicalisme, que de solidarité internationale, dans les garderies et, bien sûr, comme salariée de la CSN, sans oublier tous les autres enjeux pour lesquels elle s'est engagée au fil du temps.

J'en profite pour saluer l'engagement exemplaire d'une autre Michèle, Michèle Delsemme, coordonnatrice au conseil central et qui est aussi employée de bureau en collaboration bicéphale avec Jean-François Coutu, qui est conseiller syndical. Quelques décennies plus tard, force est de constater que ce n'est pas encore si fréquent que ça à la CSN.

Autre lien avec l'histoire de la CSN, qui, comme vous le savez sans doute, a eu 100 ans cette année. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont eu l'occasion de voir le documentaire sur les 100 ans de la CSN le 18 octobre dernier. Sinon, ne désespérez pas ! La CSN est présentement en consultation auprès de ses membres sur l'après-pandémie et, pour l'occasion, le conseil central a décidé d'organiser des soirées de projection du film sur le 100^e. D'abord, pour qu'on s'approprie l'histoire de notre mouvement et pour essayer de se projeter un peu dans l'avenir postpandémique, notamment à partir des réflexions dans le livre sur la sortie de crise dont on vous a parlé et pour répondre aux questions que nous pose la CSN sur la postpandémie. Ne manquez pas ce rendez-vous : le 29 novembre, à la Grande Bibliothèque, à 19 h. Une invitation plus officielle partira bientôt dans les syndicats. En toute transparence, on aurait souhaité organiser plusieurs soirées dans plusieurs quartiers différents, mais parlant de postcovid, c'est extrêmement difficile de trouver des salles parce qu'il y a un retour de tous les spectacles annulés. Donc, inscrivez tout de suite la date à votre agenda pour ne pas manquer votre coup ! On verra aussi éventuellement s'il est possible d'organiser d'autres soirées.

Dans un tout autre ordre d'idée, le comité LGBT+ du conseil central porte à notre attention le caractère transphobe du PL2 déposé par le ministre Jolin Barrette, qui constitue un retour en arrière pour les personnes trans qui craignent de voir leur vie bouleversée. Il faut savoir qu'en

2015, le gouvernement du Québec avait abrogé une portion de loi qui exigeait qu'une personne ait subi une opération chirurgicale des organes génitaux pour modifier la mention de sexe sur l'acte de naissance et les pièces d'identité gouvernementales, comme la carte d'assurance-maladie, par exemple. Or, le PL2 déposé la semaine dernière prévoit d'exiger à nouveau avant de changer la mention d'identité sexuelle, ce qui risque d'amener un *coming out* forcé pour ces personnes, dont auprès de leurs employeurs. Le projet de loi comporte aussi plusieurs autres articles problématiques, à l'étude par le Service juridique. On vous tiendra au courant des démarches qui seront entreprises, entre autres, pour éviter ce retour en arrière en ce qui a trait aux droits des personnes transgenres.

D'autres camarades ont un défi majeur à relever, ce sont ceux et celles du Nunavik, qui font face à une éclosion de COVID majeure. Et tout ça dans un contexte où il y avait déjà une situation critique quant à l'accès aux soins de santé. La situation est devenue carrément dramatique dans plusieurs communautés. Ce n'est pas comme à Montréal où, même si c'est parfois difficile, il y a quand même une offre de service qui te permet d'accéder à plus de cliniques. Trois des 14 communautés du Nunavik sont actuellement en alerte rouge afin d'essayer de contrôler l'épidémie. Il s'agit de Kuujuaq, de Salluit et de Kangirsuk. Pour la moitié de la population du Nunavik, les lieux de rassemblement sont donc fermés, les déplacements non essentiels sont interdits et un couvre-feu est en vigueur. Seuls les voyages essentiels sont autorisés.

Pendant ce temps, la vaccination continue de progresser. Au Nunavik, 59 % des personnes âgées de 12 ans et plus étaient adéquatement vaccinées en date du 17 octobre. On note toutefois d'importantes disparités régionales, puisque ce même taux varie entre 42 % à Salluit et 84 % à Kuujuarapik. On offre toute notre solidarité à nos camarades du Nunavik, dont les conditions de vie sont déjà difficiles.

En rafale, d'autres dates à mettre à votre agenda :

Le 6 novembre, à midi, depuis l'AG de septembre qu'on vous dit de mettre la date à l'agenda pour l'action en environnement. Ce soir on aura un invité spécial pour nous donner tous les détails sur cette importante activité.

Le 7 novembre, les élections municipales : n'oubliez pas d'aller voter, peu importe où vous habitez. La plateforme du conseil central qui a été bonifiée après la dernière assemblée générale a été envoyée dans tous les syndicats et je crois qu'elle est disponible sur notre site Web. N'hésitez pas à la consulter pour connaître les enjeux soulevés par les membres du conseil central pour faire votre choix de manière éclairée.

Le 23 novembre, à 15 h, il y aura un webinaire organisé par la Coalition Main rouge, composée de groupes syndicaux, communautaires et de femmes, avec lesquels on a mené la lutte à l'austérité il y a quelques années et qui a aussi publié le guide 10 milliards de solutions sur plusieurs moyens à mettre de l'avant pour aller chercher de l'argent, pour financer les services publics, là où il est, dans la poche des plus riches de notre société.

J'aurai l'occasion d'y prendre la parole avec d'autres intervenantes et intervenants, entre autres, sur les sujets suivants : l'importance de la mobilisation en lien avec le

contexte préélectoral, la gravité des enjeux du sous-financement des services publics et des groupes communautaires, des enjeux de sortie de crise et de la nécessité d'élargir nos solidarités en travaillant en coalition.

Pour terminer, un mot pour souligner que ça bouge dans les syndicats de la région comme vous pourrez le constater au point conflits et mobilisations à l'ordre du jour de ce soir. Les luttes, c'est ça qui est au cœur de notre ADN au conseil central et ce soir ce sera un moment idéal pour entendre ce que nos camarades vivent et de leur manifester notre appui, parce que, comme je le dis souvent, quand il y a un de nos syndicats qui est attaqué et qui se lève pour défendre ses droits, ce sont tous les autres qui sont derrière et que la solidarité c'est la plus précieuse de nos forces.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical (voir p. 1).

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE-JAMES

Bertrand souligne qu'aucun délégué du Nunavik ou de la Baie-James n'est présent ce soir.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale intercalaire des 6 et 7 octobre 2021
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Actions en environnement dans le cadre de la COP26
Invité : Marc-Edouard Joubert du CIMM
10. Conflits et mobilisations
 - Hôtellerie : invité-es : Alexandre Boily, vp, Réjean Tremblay, vp, Valérie Guillemette du comité de mob, du Double Tree
 - CPE : Carmelina Cerpa, présidente du STCPEML
 - Héma-Québec : Simon Poulin, président du Syndicat des technicien-nes de laboratoire de Héma-Québec CSN
11. Réforme du mode de scrutin
Invité : Raphaël Canet, coordonnateur du Mouvement démocratie nouvelle

12. Divers

- Campagne post-pandémie de la CSN
- Actions en environnement le 6 novembre
- Webinaire Main rouge 23 novembre
- Livre de Karen Messing

**Il est proposé par Sébastien Gagné
appuyé par Marie-Claude Côté**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. Le point « Actions en environnement dans le cadre de la COP26 » est déplacé au point 9 et les points suivants sont décalés en conséquence.

ADOPTÉ

5. **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE INTERCALAIRE DES 6 ET 7 OCTOBRE 2021**

**Il est proposé par Daniel Leduc
appuyé par Jocelyn Bouchard**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale intercalaire des 6 et 7 octobre 2021, tel que modifié : le texte sur les élections municipales sera remplacé par sa version finale qui inclut les modifications amenées lors de l'échange en assemblée générale.

ADOPTÉ

6. **ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS**

**Il est proposé par Sylvie Tremblay
appuyé par Chantal Morin**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. **ACCREDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DELEGUES**

René Rochon du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

Il est proposé par Roger Davidson

Appuyé par René Rochon

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

Syndicat national des employées et employés de la Commission scolaire de Montréal CSN (09-09-010)		
Johnson	Katleen	Officiel(le)
Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Sainte-Justine – CSN (08-09-176)		
Côté	Marie-Claude	Officiel(le)
Bonneville	Félix-Olivier	Officiel(le)
Syndicat national des employés-es du CHU Sainte-Justine – CSN (08-09-010)		
Sancho	Michel	Officiel(le)
Sauve	Louis	Officiel(le)
Despres	Sylvie	Officiel(le)
Karoui	Amel	Officiel(le)
Gileau	Emmanuelle	Officiel(le)

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Bertrand Guibord fait la présentation d'un syndicat à affilier.

Il s'agit du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mitchel-Lincoln - CSN (division Cavendish) affilié à la FIM, au CCMM–CSN et à la CSN.

Il est proposé par Martin Renaud

Appuyé de Carole Yerochewski

D'affilier le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mitchel-Lincoln – CSN.

ADOPTÉ

Il est proposé par Martin Renaud

Appuyé par Carole Yerochewski

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affilie le syndicat suivant :

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mitchel-Lincoln - CSN (division Cavendish) affilié à la FIM, au CCMM–CSN et à la CSN.

ADOPTÉ

9. ACTIONS EN ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE LA COP26

Dominique présente Marc-Édouard Joubert, président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, qui s'adresse à l'assemblée au nom du Réseau intersyndical pour le climat (RIC).

Marc-Edouard Joubert fait le point sur les activités prévues dans le cadre de la COP26

Il présente le Réseau intersyndical sur le climat.

Le RIC est un regroupement relativement nouveau, qui n'existe que depuis deux ans environ. Il a été mis sur pied en raison de la volonté des organisations syndicales de porter un message commun sur les questions environnementales, notamment sur la lutte aux changements climatiques. La plupart des grands syndicats nationaux québécois en font partie, représentant ensemble environ 1,2 million de travailleuses et de travailleurs.

Le RIC est un espace de réflexion et d'échange qui permet aux syndicats de se coordonner quant au message à envoyer au gouvernement. Le réseau tisse aussi des liens avec des groupes militants de la société civile afin d'avoir le rapport de force le plus important possible pour faire avancer les revendications communes. L'idée de transition juste est au cœur de celles-ci.

Le RIC s'est aussi donné un mandat d'éducation et de vulgarisation à propos des enjeux climatiques qui peuvent parfois être complexes et difficiles à comprendre. L'environnement est d'ailleurs l'une des préoccupations majeures des Québécois et des Québécoises ainsi que des Montréalais et Montréalaises, à laquelle les organisations syndicales ont le devoir de répondre. Il est important de pouvoir mettre des propositions porteuses de l'avant, en particulier si l'on considère que plusieurs travailleurs et travailleuses syndiqués travaillent dans des industries polluantes ou connexes.

Marc-Édouard invite les délégué-es à participer à l'action « chaîne humaine » organisée le 6 novembre prochain, à midi, au monument Georges-Étienne-Cartier. Les manifestantes et manifestants sont invités à porter des vêtements verts pour l'occasion. Étant donné l'urgence climatique à laquelle nous sommes collectivement confrontés, nous devons être nombreuses et nombreux à signifier aux gouvernements que nous souhaitons qu'ils agissent sans attendre.

Il est proposé par Sylvie Tremblay
Appuyé par Carole Yerochewski

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à participer massivement à la manifestation organisée par le RIC le 6 novembre, midi, au monument Georges-Étienne Cartier.

ADOPTE

10. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Hôtellerie : Bertrand présente Alexandre Boily et Réjean Tremblay, vice-présidents du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôtel Méridien – CSN (STTHM-CSN), ainsi que Valérie Guillemette, membre du comité de mobilisation du STTHM-CSN, qui font part à l'assemblée de la négociation qui piétine à l'hôtel DoubleTree pendant que les travailleuses et les travailleurs mènent une grève générale illimitée qui dure maintenant depuis plus de deux mois.

Alexandre Boily fait rapport de la négociation. Il apparaît évident que l'employeur cherche à « casser » le syndicat. Plusieurs actions ont été organisées au fil des semaines. Le propriétaire a fermé l'hôtel et redirigé sa clientèle vers un autre établissement qu'il possède, l'hôtel Intercontinental.

L'attitude très vindicative des patrons est nouvelle ; par les années passées, les négociations se déroulaient mieux.

Alexandre invite les délégué-es à venir visiter le syndicat sur les lignes de piquetage, qui se tiennent tous les jours de 7 h à 15 h devant l'hôtel DoubleTree.

Réjean Tremblay complète la présentation et insiste sur la pugnacité et l'avidité des patrons de l'hôtel.

Dominique présente Alexandre Laviolette, président de la Fédération du commerce – CSN, qui parle plus largement de la négociation coordonnée de l'hôtellerie. Il souligne que la négociation coordonnée est en place depuis plus de 35 ans ; ironiquement, les deux syndicats fondateurs de la négociation coordonnée, le STTHM-CSN et le STT de l'hôtel Hilton de Québec sont en grève générale illimitée présentement. Alors que le STTHM-CSN a souligné deux mois de GGI hier, au Hilton de Québec ce sera dimanche prochain.

La pandémie a profondément perturbé la négociation : alors que les hôtels faisaient des profits record dans les années précédant la pandémie, celle-ci est venue les forcer à fermer leurs portes pendant un certain temps, ce qui a entraîné des pertes importantes. L'un des aspects essentiels de la négociation coordonnée de l'hôtellerie est d'ailleurs devenu avec le temps la protection du lien d'emploi rétroactivement au début du premier confinement, le 13 mars 2020.

Au Québec, 10 syndicats en sont venus à une entente avec leurs patrons jusqu'à maintenant.

Il est scandaleux de constater que les propriétaires d'hôtels ont profité des mesures d'appui mises en place par les gouvernements, mais qu'ils cherchent maintenant à « casser » les syndicats qui représentent leurs employé-es. Les membres des syndicats

de l'hôtellerie ont toujours été très déterminés et il ne faut pas penser qu'ils et elles vont plier devant l'intransigeance des patrons.

**Il est proposé par Kaveh Boveiri
Appuyé par Chantal Morin**

- Que le CCMM–CSN réitère son appui à la lutte du STTHM-CSN et de l'ensemble des syndicats du secteur de l'hôtellerie à la Fédération du commerce - CSN ;
- Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à manifester leur appui à la lutte du STTHM-CSN et à l'acheminer au stthm@hotmail.com , en leur offrant un soutien financier, en visitant leur ligne de piquetage qui se tient tous les jours de 7 h à 15 h et en les invitant à venir présenter la lutte en cours dans leurs instances ;
- Que le CCMM–CSN et ses syndicats affiliés ne fréquentent pas l'hôtel Intercontinental jusqu'à la fin du conflit.

ADOPTE

CPE : Bertrand présente Carolina Cerpa qui fait le point sur la lutte, les enjeux et le contexte de l'actuelle ronde de négociations dans les Centres de la petite enfance.

La convention collective des CPE est échuë depuis le 1^{er} avril 2020, mais les négociations ont été ralenties en raison de la pandémie. Même si des rencontres ont eu lieu au printemps, la négociation a alors peu avancé parce que toute l'attention était portée à la gestion de la pandémie. Au Québec, on compte plus de 10 000 travailleuses en CPE syndiquées à la CSN.

Les priorités de la négociation des CPE sont : une augmentation salariale équitable pour l'ensemble des catégories de personnel, comparativement aux autres travailleuses du réseau de l'éducation ; obtenir des moyens pour donner de meilleurs services aux enfants (abaissement et respect des ratios enfants / éducatrice, financement bonifié pour les enfants à besoins particuliers et utilisation des sommes pour les fins auxquelles elles sont prévues) ; élimination de la surcharge de travail ; rétablir le nombre de semaines de vacances et de jours fériés à ce qu'il était auparavant ; temps de planification pour les dossiers des enfants et la cuisine.

Le dépôt patronal s'est fait en deux temps, en avril et en juillet, si bien que les négociations n'ont véritablement commencé qu'en septembre. Les demandes patronales vont complètement à l'encontre de celles du syndicat, notamment en ce qui concerne les augmentations salariales différenciées selon les catégories d'emploi.

Étant donné la pénurie de main-d'œuvre importante dans ce secteur, il faudrait que les conditions de travail soient clairement améliorées. Il faut absolument faire en sorte de contrer l'exode des travailleuses que l'on constate actuellement et mettre en place des mesures pour lutter contre l'épuisement.

Un vote à 96 % a été pris pour l'adoption d'une banque de 10 jours de grève dans la région de Montréal. Le pourcentage est encore plus fort dans l'ensemble du Québec. Les propositions du gouvernement caquiste jusqu'à maintenant sont loin de satisfaire les travailleuses, du réseau des CPE et des enfants qu'il accueille.

Il est inacceptable que le gouvernement négocie sur la place publique comme il l'a fait durant les dernières semaines ; c'est aux tables que la négociation doit se faire.

Des journées de grève ont eu lieu hier et aujourd'hui, une autre aura lieu demain. Les travailleuses sont très mobilisées, mais ont quand même besoin de l'appui des autres syndicats et de leurs membres. Les lignes de piquetage ont lieu de 7 h à 11 h devant les établissements ou à certains endroits ciblés.

**Il est proposé par Jocelyn Bouchard
Appuyé par Donald Picotte**

Que le CCMM–CSN appuie la lutte du STCPEML-CSN pour le renouvellement de sa convention collective et invite ses syndicats affiliés à faire de même.

ADOPTE

Héma-Québec : Bertrand présente Simon Poulin, président du Syndicat des techniciennes de laboratoire d'Héma-Québec CSN qui fait part à l'assemblée du litige entre le syndicat et l'employeur.

Cinq syndicats d'Héma-Québec négocient de manière regroupée sous le nom des Syndicats unis d'Héma-Québec. Trois de ceux-ci sont de la région de Montréal, les deux autres de la région de Québec. Ces syndicats représentent environ 70 % des travailleuses et travailleurs d'Héma-Québec.

Simon parle de quelques demandes des Syndicats unis dans l'actuelle ronde de négociation et fait état de la dynamique de la négociation, qui est difficile : plaintes pour négociation de mauvaise foi, recours juridiques, etc.

Après plusieurs mois d'attente, les négociations ont finalement commencé au début de 2021, mais le rythme était très différent d'un syndicat à l'autre.

Des mandats de grève allant jusqu'à la GGI ont été adoptés par de très fortes majorités le 27 octobre. Les premières journées de grève auront lieu les 8 et 9 novembre.

Les syndicats sont devant le Tribunal administratif du travail actuellement pour défendre leur droit de faire la grève et obtenir une liste des services essentiels convenables. À la suite du dépôt de l'avis de grève, l'employeur a annoncé qu'il déposerait finalement ses offres monétaires le 5 novembre.

Le syndicat représentant les travailleuses et travailleurs des « tissus humains » a été accrédité il y a quatre ans, mais reste sans convention collective depuis !

Des actions sont prévues le lundi 8 novembre au Centre Bell lors de la collecte de sang des Canadiens de Montréal.

Le lendemain, des actions auront lieu de 8 h à 17 h au siège social d'Héma-Québec sur Côte Vertu à Saint-Laurent.

Pour une première fois, une grève de tâches sera lancée dans les cinq syndicats. Une décision importante a été rendue l'année dernière par le tribunal autorisant ce type de grève pour les tissus humains, qui ouvre la porte à ce genre d'actions dans les autres syndicats.

**Il est proposé par Jocelyn Bouchard
Appuyé par Carolina Cerpa**

Que le CCMM–CSN appuie la lutte des Syndicats unis d'Héma-Québec pour le renouvellement de leur convention collective et invite ses syndicats affiliés à faire de même, notamment en participant aux actions organisées devant le Centre Bell le 8 novembre prochain.

ADOPTE

11. REFORME DU MODE DE SCRUTIN

Bertrand présente Raphaël Canet, coordonnateur du Mouvement démocratie nouvelle, qui fait le point sur l'importance de la réforme du mode de scrutin.

Raphaël rappelle que la lutte pour la réforme du mode de scrutin dure depuis des décennies, plus d'un siècle en réalité. Le MDN existe depuis 20 ans maintenant et porte cette lutte depuis.

Jamais par le passé n'avons-nous été aussi près d'une réforme du mode de scrutin au Québec pour que celui-ci soit plus proportionnel, donc plus représentatif de la volonté populaire. Malgré tout, il reste du travail à faire.

Raphaël dresse le portrait de certains problèmes liés au mode de scrutin uninominal à un tour, qui préside à nos élections depuis 1792.

Il mentionne des avantages inhérents au fait de rendre le système plus proportionnel, qui force entre autres les gouvernements à travailler de manière plus ouverte et en collaboration avec les autres partis, au bénéfice de tout le monde et de la démocratie.

La Coalition pour la réforme électorale maintenant ! a organisé des marches régionales dans les dernières semaines et a interpellé les élu-es caquistes pour leur demander de respecter leur promesse électorale. Celles-ci ont eu leur effet : malgré la prorogation du parlement, le projet de loi 39 est encore au feuillet.

Ce projet de loi doit être appelé par Simon Jolin-Barrette d'ici la fin de la session d'automne, ou au plus tard à la reprise des travaux parlementaires en février, pour que

l'on puisse espérer qu'il soit adopté à temps pour les prochaines élections. Depuis avril 2019, le gouvernement fait toute sorte de manœuvres pour bloquer le projet de loi.

Le MDN et la Coalition comptent mobiliser largement la population pour ramener le sujet dans l'actualité et forcer le gouvernement à tenir sa promesse. Il est important de créer un rapport de force pour mettre de la pression au gouvernement, et pour démontrer que la société civile a cet enjeu à cœur.

Même si les militantes et les militants sont un peu fatigués, il ne faut pas lâcher la lutte. Jamais nous n'avons été si près du but ; il ne manque que la volonté politique de le faire.

Il est proposé par Jocelyn Bouchard

Appuyé de Marie-Claude Côté

Que le CCMM-CSN poursuive sa lutte pour la réforme du mode de scrutin aux côtés de ses alliés du MDN et de la Coalition pour la réforme électorale maintenant ! et participe aux actions qui seront organisées au cours des prochaines semaines et des prochains mois pour exiger du gouvernement qu'il respecte sa promesse électorale de réformer le mode de scrutin au Québec.

ADOPTÉ

12. DIVERS

Anne-Joëlle Galipeau fait une suggestion de lecture : *Le deuxième corps. Femmes au travail, de la honte à la solidarité*, par Karen Messing.

- Dominique invite les délégué-es à participer aux soirées qui seront organisées dans le cadre de la campagne postpandémie de la CSN. Une soirée aura lieu le 29 novembre à la Grande Bibliothèque ; les autres dates restent à confirmer.
- Bertrand rappelle aux délégué-es la tenue du webinaire de la Coalition Main rouge le 23 novembre à 15 h, ce sera l'occasion de réfléchir aux liens entre la fiscalité, la justice sociale, le renforcement du filet social et la sortie de crise. Dominique y prendra d'ailleurs la parole.
- Dominique invite les délégué-es à voter aux élections municipales et à consulter la plateforme électorale du CCMM-CSN.

Il est proposé par Marie-Claude Côté

Appuyé Tania Valdez

De lever l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21 h 20.

Dominique Daigneault
Présidente

Bertrand Guibord
Secrétaire général

Total délégué-es : 36

AGO : 36

AGS : 0

Femmes : 17

Hommes : 19